



Jégard  
Créatis C

# Catalogue formations 2025

Secteur Social  
&  
Médico-Social



Qualiopi  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories suivantes :  
ACTIONS DE FORMATIONS

# La formation

Le centre de formation du cabinet Jégard Créatis, certifié Qualiopi, vous présente l'édition 2025 de son catalogue de formations destinées aux établissements du secteur social et médico-social dans lequel notre cabinet a développé une expérience depuis plus de 60 ans.

Ses compétences pointues sont reconnues par les associations, fondations, fonds de dotation, et autres acteurs du secteur public.

Un large choix vous est proposé dans les domaines de la comptabilité, la gestion financière, la fiscalité, la gouvernance et le droit social, à tous les niveaux de qualification.

Nous pouvons vous proposer également des formations sur mesure afin de répondre au plus près de vos besoins.

En vous formant avec Jégard Créatis, vous bénéficiez de formateurs pédagogues, spécialistes du secteur, qui vous proposent des solutions "mixtes", présentielle, e-learning et à distance.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'actions suivante :  
ACTIONS DE FORMATION

## Nos formations 2025

### Comptabilité

- Comptabilité du secteur social et médico-social : spécificités et changements 2025
- Règles comptables applicables aux associations et fondations gestionnaires d'ESSMS - Règlement ANC 2018-06/2019-04/2022-06
- Appel à la Générosité du Public (APG) : CROD-CER - Associations, fondations, fonds de dotation - Règlement ANC 2018-06
- Lire les documents comptables d'un ESSMS
- Préparer l'arrêté des comptes et établir le compte administratif d'un ESSMS
- Affectation du résultat en ESSMS

### Budget - Finance

- Élaborer le budget d'un ESSMS
- Élaborer le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement (PIIF)
- Développer ses compétences en analyse financière, secteur ESSMS
- Découvrir l'EPRD-ERRD, secteur ESSMS
- Construire et analyser l'EPRD-ERRD, secteur ESSMS

### Gouvernance

- Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) des ESSMS
- Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) des CHRS
- Préparer le renouvellement du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) des ESSMS

### Ressources Humaines

- Élaborer la paie dans le respect de la CCN 1966
- La paie des travailleurs handicapés en ESAT

### Fiscalité

- Fiscalité des ESSMS
- Fiscalité des ESAT



### Durée

2 jours

### Publics

- Responsables comptables
- Comptables

### Prérequis

- Connaissance de base en comptabilité
- Connaissance de la procédure budgétaire

### Moyens mobilisés

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- QCM
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



### Objectifs et compétences visées

- Comprendre les spécificités sectorielles
- Identifier les obligations vis-à-vis des autorités de tarification
- Connaître et analyser les différents états financiers



### Contenu de la formation

#### 1. Cadre général applicable

- Distinction établissement social et médico-social/organisme gestionnaire
- Règle applicable à l'organisme gestionnaire / ESSMS
- Expert-comptable et commissaire aux comptes

#### 2. Règles comptables générales à approfondir

- Obligation d'inventaire
- Investissement, amortissement, entretien
- Dépréciation
- Provisions pour risques et charges

#### 3. Changements 2025 du plan comptable général

- Règlement et date d'application
- Nouvelles définition du résultat exceptionnel
- Suppression des transferts de charges
- Nouveaux modèles d'états financiers
- Impact sur l'annexe
- Impact sur les états réglementaires ESSMS

#### 4. Règles spécifiques au secteur

- Produits et créances lié à la tarification, CNR
- Fonds dédiés et provisions réglementées
- Subventions d'investissement et d'exploitation
- Legs et donation
- Bénévolat

#### 5. Règles d'affectation des résultats

- Définition du résultat (activité propre/activité contrôlée)
- Règles de tarification en matière de traitements des résultats
- Affectation du résultat, dépenses différées, dépenses rejetées
- Compte utilisés et modèle d'écriture

#### 6. Présentation et suivi des fonds propres

- Fonds propres libres
- Fonds propres sous contrôle des tiers financeurs
- Contrôle et présentation

#### 7. Les comptes de liaison

- Catégorie
- Comptabilisation et vérification



### Durée

1 jour

### Publics

- Directeurs et responsables comptables, chefs comptables, comptables confirmés
- Trésoriers

### Prérequis

- Bonnes connaissances comptables et d'informations financières
- Expérience de présentation ou de lecture des comptes annuels

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande.

Le règlement ANC 2018-06 relatif à la comptabilité des personnes morales de droit privé à but non lucratif s'applique depuis le 1er janvier 2020. Nous vous proposons une formation adaptée en vue de maîtriser les principaux points de ce règlement..

Nous aborderons également le règlement ANC 2019-04 qui le complète de dispositions applicables aux personnes morales gestionnaires d'établissements ayant une activité à caractère social ou médico-social.



### Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles introduites par les règlements ANC 2018-06, 2019-04 et 2022-06 et leurs particularités
- Contrôler les actions mises en oeuvre dans sa propre structure : procédures comptables, plan de comptes



### Contenu de la formation

#### 1. Présentation des règlements ANC 2018-06, 2019-04 et 2022-06

- Rappel de la hiérarchie des textes comptables
- Champ d'application
- Comptabilisation des changements de méthode

#### 2. Ressources publiques

- Subventions d'exploitation
- Concours publics
- Subventions d'investissement

#### 3. Ressources privées

- Contributions financières
- Legs et donations

#### 4. Fonds dédiés

- Définition et ressources éligibles
- Fonds dédiés finançant les investissements

#### 5. Fonds propres

- Fonds propres mis à disposition de l'entité
- Affectation du résultat en ESSMS
- Résultat effectif
- Provisions règlementées

#### 6. Contributions volontaires en nature

- Comptabilisation et valorisation
- Bénévolat, dons en nature de biens
- Réforme du compte de résultat

#### 7. Présentation des comptes annuels

- Nouveautés actif-passif-compte de résultats-annexe



### Durée

1/2 journée

### Publics

- Directeurs et responsables comptables, chefs comptables, comptables confirmés
- Dirigeants associations et fondations (présidents, directeurs, trésoriers...)

### Prérequis

Expérience de présentation ou de lecture des comptes annuels d'entités privées à but non lucratif

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes. Devis sur demande

Votre association, fondation ou fonds de dotation mène des campagnes d'appel aux dons et collecte plus de 153000 euros de ressources annuelles. Les obligations introduites par le règlement comptable 2018-06 s'impose à vous : Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) reformaté. Nous vous proposons de décrypter les principaux sujets comptables et réglementaires à relier aux campagnes d'appel aux dons vous permettant de produire une information financière fiable et conforme à la réglementation en vigueur.



### Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les règles des documents comptables liées à l'AGP introduites par le règlement ANC 2018-06
- Savoir remplir les rubriques du CROD et du CER
- Savoir anticiper les actions à mettre en œuvre en terme de procédures, plan de comptes et systèmes d'informations



### Contenu de la formation

#### 1. Appel à la générosité du public (AGP)

- Définition et cadre juridique
- AGP et site internet
- Déclaration de campagne en préfecture
- Entités concernées et seuils
- Contrôles externes

#### 2. Le CER et le CROD

- Présentation des modèles de CER et de CROD
- Passage compte de résultat / CROD / CER
- Comptabilité analytique et clés de répartition

#### 3. Les rubriques de ressources du CROD et du CER

- Les ressources AGP (legs, donations, dons, ...)
- Les ressources hors AGP
- Les ressources mixtes

#### 4. Les rubriques d'emplois du CROD et du CER

- Missions sociales
- Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

#### 5. Les autres rubriques du CROD et du CER

- Traitement des fonds dédiés AGP
- Modalités de calcul du solde d'ouverture
- Contributions volontaires en nature

#### 6. Contenu de l'annexe au CER

- Règles et méthodes comptables utilisées
- Tableau de variation des fonds propres AGP



#### Durée

2 jours

#### Publics

- Directeurs d'établissement
- Assistants comptables
- Chefs de service

#### Prérequis

Connaissance du secteur social et médico-social

#### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

#### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

#### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

#### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

#### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

#### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

La présentation de projets, les demandes de financements, le compte rendu des réalisations nécessite de savoir lire les états comptables et de savoir les présenter. Il n'est pas indispensable de tout savoir sur la comptabilité pour atteindre cet objectif. Un peu de vocabulaire, quelques principes et conventions sont les connaissances que cette formation propose d'acquérir.



#### Objectifs et compétences visées

- Détecter les grands équilibres
- Savoir arbitrer les choix sur la base des états comptables
- Communiquer avec les parties prenantes



#### Contenu de la formation

##### 1. Les utilisateurs des documents comptables et financiers

- Les autorités de tarification et de contrôle
- Les services comptables et le gouvernement de l'entité
- L'expert-comptable et le commissaire aux comptes

##### 2. L'environnement règlementaire

- La réglementation comptable
- Les obligations comptables des associations, des établissements

##### 3. L'organisation de la comptabilité

- L'objectif et l'objet de la comptabilité
- La tenue de la comptabilité
- Les principes comptables
- La clôture des comptes
- La détermination et l'affectation du résultat

##### 4. Les comptes annuels

- Les états de synthèse
- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe

##### 5. Les documents de gestion financière

- Méthodologie et outils
- Les ratios
- Le bilan financier
- La trésorerie
- Le plan pluriannuel d'investissement et de financement

##### 6. Les documents de la gestion budgétaire

- Le cadre budgétaire
- Le budget annuel
- Le budget prévisionnel
- Le compte administratif
- Dans le cadre du CPOM : EPRD et ERRD



### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs d'établissements
- Responsables comptables
- Comptables

### Prérequis

- Connaissance de base de la comptabilité
- Connaissance de la procédure budgétaire

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

Rendre compte de l'utilisation des financements accordés dans le respect des délais et de la réglementation, savoir présenter les résultats ainsi que les écarts entre les prévisions et les charges réelles, présenter les états de synthèse sont des enjeux qui peuvent être déterminants pour les ESSMS et les entités gestionnaires



### Objectifs et compétences visées

- Connaître le cadre juridique et réglementaire
- Savoir pratiquer les bases de la révision comptable
- Anticiper et organiser les actions à mener



### Contenu de la formation

#### 1. La réglementation comptable et budgétaire

- Les principaux textes de référence
- L'évolution de la réglementation
- Les normes comptables
- La détermination du résultat
- L'affectation du résultat
- Les comptes de réserves réglementées
- Les excédents affectés à la couverture du BFR
- Les comptes de provisions

#### 2. L'arrêté des comptes et le dossier de révision

- Les choix stratégiques pour l'association
- L'organisation de la comptabilité
- Le calendrier de clôture
- La révision des comptes
- Les comptes annuels

#### 3. La section d'investissement

- Le bilan financier
- Le plan pluriannuel d'investissements et de financement
- Les tableaux d'investissement du compte administratif

#### 4. La section d'exploitation

- Les principes budgétaires
- Les tableaux des rémunérations

#### 5. Le rapport d'activité



### Durée

1 jour

### Publics

- DAF, RAF
- Directeurs et responsables comptables, chef comptables, comptables confirmés
- Trésoriers

### Prérequis

Connaissance des règles de la comptabilité, du passage des écritures comptables

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes. Devis sur demande

Le résultat comptable est la différence entre les produits et les charges d'un exercice. Il est en général définitivement acquis par l'association et librement affecté par l'assemblée générale de ses membres. Pour les organismes gestionnaires d'ESSMS, les résultats des établissements et services sont placés sous le contrôle de tiers financeurs, ce qui nécessite un suivi comptable spécifique.



### Objectifs et compétences visés

- Connaître les affectations de résultat dans le secteur social et médico-social
- Savoir les comptabiliser
- Assurer le suivi et la justification comptable dans le temps



### Contenu de la formation

#### 1. Les règles de la tarification en matière de traitement des résultats

- Le régime annuel
- Le régime pluriannuel
- Le régime dérogatoire

#### 2. Le processus d'affectation du résultat

- Rappel de la notion de résultat
- Les différentes possibilités ouvertes par le CASF
- Les dépenses rejetées
- Les dépenses inopposables au tiers financeur

#### 3. La comptabilisation des résultats

#### 4. La mise en application de l'affectation du résultat

- Exercices

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# ANALYSE FINANCIÈRE

Élaborer le budget d'un établissement social ou médico-social

### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs d'établissement
- Responsables comptables
- Trésoriers

### Prérequis

Connaissances de base de la comptabilité (savoir lire un bilan et un compte de résultat)

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande.

La contractualisation et la dynamique de budgets pluriannuels ne s'impose pas à tous les établissements. Dans un contexte général de restriction financière, il est nécessaire de savoir présenter les besoins essentiels des établissements et mettant en avant le projet de l'établissement.



### Objectifs et compétences visées

- Connaître la réglementation applicable au secteur social et médico-social
- Établir un budget en conformité avec la réglementation
- Établir le budget d'investissement



### Contenu de la formation

#### 1. Définition et enjeux du budget

- Les parties prenantes
- Définitions
- L'objectif du budget
- Les enjeux et associatifs
- La convergence tarifaire

#### 2. La procédure budgétaire

- La réglementation applicable
- Le calendrier budgétaire
- Les principes budgétaires
- La procédure contradictoire
- La détermination du tarif

#### 3. Les particularités comptables

- La détermination et l'affectation du résultat
- Les provisions réglementées
- Les crédits non reconductibles
- Le bilan d'établissement
- Les comptes de liaison

#### 4. Établissement du budget

- Les documents à communiquer
- L'activité
- Les budgets de fonctionnement
- Le tableau des effectifs
- La section d'exploitation
- Les budgets d'investissement
- Le rapport d'orientation budgétaire
- Les indicateurs
- Les contrôles de la conformité

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# ANALYSE FINANCIÈRE

## Analyser le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement (PPIF)

### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs d'établissement
- Responsables financiers
- Comptables

### Prérequis

- Savoir établir un bilan comptable
- Connaître les particularités comptables du secteur SMS

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



Centre de formation



### Objectifs et compétences visées

- Apprécier et analyser la méthodologie de construction du PPI
- Analyser les impacts de l'opération sur la santé financière de l'établissement
- Savoir faire le lien entre PPI et EPRD



### Contenu de la formation

#### Introduction

#### 1. Les modes de financement des investissements

- L'emprunt
- La subvention d'investissement
- Les fonds propres
- Les comptes de liaison
- L'affectation des excédents
- Les fonds dédiés
- Les provisions règlementées
- Le bail à construction
- Le contrat de location à un organisme HLM

#### 2. Règlementation applicable en matière de PPI

- Les enjeux et objectifs du PPI
- La réglementation applicable
- L'analyse pluriannuelle
- La procédure de dépôt

#### 3. Analyse financière bilantielle

- Objectifs et outils d'analyse financière
- Le bilan financier
- Les ratios
- La reprise de réserve de trésorerie

#### 4. Construction du PPI

- Les différentes étapes
- La CAF
- Les investissements

#### 5. Analyse du PPI

- La position du financeur
- Lecture et compréhension du PPI

#### Conclusion : les points de vigilance

Version du 07/01/2025

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# ANALYSE FINANCIÈRE

Développer ses compétences en analyse financière

Secteur social et médico-social

### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs d'établissement
- Responsables comptables
- Responsables financiers
- Comptables

### Prérequis

- Connaître les bases de la comptabilité (savoir lire bilan et compte de résultat)
- Connaître et comprendre les états réglementaires
- Avoir reçu une information générale sur la procédure EPRD

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes. Devis sur demande.

La nature des activités, les modalités de financement, les contraintes réglementaires sont autant d'éléments à prendre en compte pour mener l'analyse financière d'une structure qui intervient dans le domaine social et médico-social. L'analyse peut être conduite au niveau de l'entité gestionnaire (association ou fondation) ou d'un établissement.



### Objectifs et compétences visées

- Savoir bâtir le diagnostic financier d'un établissement ou d'une entité gestionnaire à partir d'un EPRD
- Savoir collecter les informations nécessaires à l'élaboration d'une stratégie financière
- Faire et analyser les projections financières dans le cadre de l'EPRD



### Contenu de la formation

#### 1. Rappel sur le contenu de l'EPRD

#### 2. L'analyse financière

- Objectifs, enjeux et obligations comptables
- Les comptes annuels et le plan de comptes
- Le point de vue de la réglementation

#### 3. Le compte de résultat

- Les SIG
- Les résultats
- La CAF (capacité d'autofinancement)

#### 4. Le bilan comptable

- Evaluation de la structure financière
- Actif et passif
- Zoom sur certains comptes

#### 5. Le financement des investissements

- Le TFP
- Le PPIF
- Le rapport financier du PPIF

#### 6. Le bilan financier

- Le FR et le BFR
- La trésorerie
- Les ratios

#### 7. L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)

#### 8. L'affectation des résultats

#### 9. Mise en place d'une stratégie financière et projection des grands équilibres

- EPRD synthétique
- CRF\_PGFP et PGFP
- Stratégie d'élaboration de l'EPRD
- Les ratios du PGFP

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# ANALYSE FINANCIÈRE

## Découvrir l'EPRD Compréhension et enjeux

### Durée

1 jour

### Publics

- Directeurs d'établissement
- RAF
- Comptables

### Prérequis

- Savoir établir un bilan et un compte de résultat
- Connaître l'environnement réglementaire des ESSMS

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



Centre de formation

Le CPOM obligatoire et la réforme de la tarification entraînent l'obligation d'établir l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses. Cet état a une dimension budgétaire, financière, pluriétablissement et pluriannuelle : un EPRD pour un CPOM.

Vous voulez maîtriser cet outil, ses enjeux et déterminer une stratégie adaptée à votre environnement ?



### Objectifs et compétences visées

- Comprendre les enjeux de l'outil EPRD
- Comprendre son articulation avec les CPOM et la réforme de la tarification
- Lister et réviser les connaissances d'analyse financière nécessaire



### Contenu de la formation

#### Introduction

- Les principaux textes

#### 1. Panorama de la réforme

- Présentation du CPOM
- Présentation de l'EPRD
- Actualité 2022 ayant une incidence sur l'EPRD
- Actualité 2023 ayant une incidence sur le CPOM et l'EPRD

#### 2. Les obligations liées à l'EPRD

- Le calendrier et modalités de transmission
- Annexe activité prévisionnelle et notification des tarifs
- Modalités d'approbation de l'EPRD

#### 3. Construction de l'EPRD

- Démarche générale
- Synthèse du contenu
- Compte de résultat prévisionnel
- Capacité d'autofinancement
- Bilan financier et ratios
- Plan global de financement pluriannuel

#### 4. L'exécution de l'EPRD

- Virements de crédits
- Décisions modificatives

#### 5. L'ERRD

- Contenu de l'ERRD
- Affectation du résultat

#### 6. Conclusion

- Se préparer à l'EPRD
- Adapter l'organisation
- Nouvelles relations avec l'autorité de tarification

Version du 07/01/2025

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# ANALYSE FINANCIÈRE

Construire et analyser l'EPRD-ERRD  
Secteur social et médico-social

### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs d'ESSMS
- Responsables comptables et financiers
- Comptables

### Prérequis

- Savoir lire les états comptables : bilan et comptes de résultat
- Connaître le PPIF
- Se munir d'un ordinateur portable

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- QCM en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



Centre de formation

Le CPOM obligatoire et la réforme de la tarification entraînent l'obligation d'établir l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses. Cet état a une dimension budgétaire, financière, pluriétablissement et pluriannuelle : un EPRD pour un CPOM.

Vous voulez maîtriser cet outil, ses enjeux et déterminer une stratégie adaptée à votre environnement ?



### Objectifs et compétences visées

- Comprendre les enjeux de l'outil EPRD
- Connaître la réglementation applicable à l'EPRD
- Savoir établir l'EPRD, analyser les résultats et faire les ajustements
- Utiliser l'EPRD/ERRD comme outil de pilotage



### Contenu de la formation

#### Introduction

- Présentation de la réforme

#### 1. Actualités 2022-2023 ayant une incidence sur les EPRD

#### 2. Les fondamentaux de l'analyse financière

- Objectifs et outils d'analyse financière
- Le bilan financier
- Les ratios
- La capacité d'autofinancement (CAF)

#### 3. Le Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement

#### 4. La nouvelle procédure budgétaire

- Principes et objectifs de l'EPRD
- Fixation du tarif
- Calendrier et modalités de transmission
- Approbation de l'EPRD

#### 4. La Construction de l'EPRD

- Architecture de l'EPRD
- Cas pratique : élaboration de l'EPRD et analyse des résultats
- Les étapes de la construction de l'EPRD
- Synthèse du contenu de l'EPRD

#### 5. Exécution de l'EPRD et l'ERRD

- Virement de crédit et décisions modificatives
- Modalités d'affectation du résultat par l'organisme gestionnaire
- Contenu de L'ERRD

#### 6. Préparer son organisation à l'approche de l'EPRD

Version du 07/01/2025



### Durée

1 ou 2 jours

### Publics

- Directeurs, administrateurs
- Responsables financiers
- Responsables comptables

### Prérequis

- Connaissance de base sur les règles de création, de fonctionnement et de financement des ESSMS

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

Le CPOM introduit par la loi du 2 janvier 2002 est progressivement rendu obligatoire depuis 2016 pour un certain nombre d'établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées. La négociation d'un CPOM comporte des enjeux juridiques et financiers importants que cette formation vous présente.



### Objectifs et compétences visés

- Maîtriser le contexte dans lequel intervient la négociation du CPOM
- Connaître les ESSMS couverts par l'obligation de conclure un CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique des CPOM
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociation du CPOM



### Contenu de la formation

#### Introduction

- Le contexte de la négociation du CPOM

#### 1. Objectifs, finalités et étapes de négociation

- Objectif et finalités du CPOM
- Les différentes étapes de négociation du contrat
- La constitution de l'équipe projet

#### 2. Champs d'application du CPOM

- CPOM obligatoire
- CPOM facultatif

#### 3. Contenu des CPOM

- Nature, durée et objectifs
- Modèle économique (BBZ, évolution des financements)
- Affectation des résultats
- Modulation des financements en fonction de l'activité

#### 4. Auto diagnostic partagé

- Présentation des grilles des décideurs
- Préparation de l'auto diagnostic : points à aborder en complément

#### 5. Présentation des objectifs

- Objectifs retenus et déclinaison dans les fiches annexées au CPOM
- Point de vigilance et indicateurs

#### 6. Trame du contrat

- Les points clés du texte du CPOM



### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs, Administrateurs
- Responsables comptables, financiers

### Prérequis

- Connaissance de base sur les règles de création, de fonctionnement et de financement des CHRS
- Connaissance de base sur l'évolution des politiques publiques en matière de logement

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



### Objectifs et compétences visées

- Maîtriser les enjeux liés à la conclusion des CPOM
- Maîtriser le nouveau régime juridique du CPOM-CHRS
- S'approprier la méthodologie et les étapes de négociation du CPOM
- Se préparer à la négociation



### Contenu de la formation

#### Introduction

**1. Contexte du CPOM :** transformation de l'offre, évolution de l'enveloppe CHRS et évolution des coûts de fonctionnement et d'investissement...

**2. Présentation d'un CPOM :** règles applicables à ces contrats, différence par rapport à la procédure budgétaire annuelle, changements de posture induite

#### 3. Prérequis à la négociation de tout CPOM

- Du côté des autorités de tarification
- Du côté des gestionnaires

#### 5. Les étapes de la négociation d'un CPOM

#### 6. Identification des objets possibles de la contractualisation

**7. Négociation du contenu du CPOM :** les points clés à travailler et à négocier

#### 8. Mise en œuvre du CPOM

- Incidences sur la procédure de tarification et la valeur juridique du CPOM
- Incidences en termes de management interne au gestionnaire

**9. Trame nationale du CPOM CHRS :** points de vigilance, pièges à éviter, ajouts à tenter de négocier

**10. Fiches actions du CPOM :** contenu, indicateurs, incidences sur les ressources allouées

**11. Points d'étapes prévus,** notamment dans le cadre du nouveau dialogue de gestion



### Durée

2 jours

### Publics

- Directeurs, Administrateurs
- Responsables comptables, financiers

### Prérequis

- Connaissance de base sur les règles de création, de fonctionnement et de financement des ESSMS

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



Après avoir négocié votre précédent CPOM et basculé dans les nouveaux outils (EPRD-ERRD), le temps de la renégociation du contrat est venu. Nous vous proposons de vous présenter le contexte, les évolutions législatives et réglementaires, les différentes étapes de négociation et les points de vigilance de la trame du contrat.

La seconde journée est consacrée à l'élaboration du diagnostic financier et aux projections financières.



### Objectifs et compétences visées

- Savoir préparer les points de négociation et de vigilance du prochain CPOM
- Connaître la réglementation et les éléments permettant de négocier
- Être capable d'élaborer un diagnostic financier et des projections pluriannuelles



### Contenu de la formation

#### 1 - Outils et Méthode de négociation du CPOM

- Retour d'expériences sur la précédente génération de CPOM et sur la jurisprudence récente
- Impact des politiques publiques et des textes sur la négociation du prochain CPOM
- Impact du contexte économique sur le nouveau cadre
- Valorisation du bilan du précédent CPOM
- Les nouveaux outils de négociation des CPOM
- Les axes stratégiques de négociation
- Cibles d'activité : quelles unités de mesures et quels impacts sur les financements
- Les fiches actions à privilégier
- Les points de vigilance incontournables

#### 2 - Élaborer son diagnostic et réaliser les projections financières

- Apprécier la situation financière de départ
- Établir des projections pluriannuelles dans le cadre du CPOM et de l'EPRD (ou du BP)
- Affecter le résultat
- Suivre le CPOM et ses indicateurs



### Durée

3 jours

### Publics visés

- Secrétaires comptables
- Techniciens de paies
- Responsables RH

### Prérequis

Connaissance de base en gestion de paie

### Moyens mobilisés

Matériel : salle de cours, tableau, vidéoprojecteur

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

La convention collective 66 contient de nombreuses dispositions dont l'application n'est pas toujours aisée. Les conséquences d'imprécisions, voire d'erreur dans l'application de la convention peut avoir des conséquences préjudiciables pour l'entité employeur. Vous êtes responsable de l'établissement des fiches de paie. Cette formation vous apportera tous les éléments pour travailler en toute sécurité réglementaire.



### Objectifs et compétences visées

- Acquérir les compétences nécessaires à l'application de la CCN de 1966
- Savoir utiliser les outils permettant de réaliser une paie conforme à la CCN 66 et au droit du travail
- Maîtriser l'application des cotisations sociales et fiscales



### Contenu de la formation

#### 1. La composition de la rémunération

- Le salaire conventionnel de base (salariés non-cadre et cadre)
- Le principe et les règles de reprise d'ancienneté
- Les règles d'évolution
- Les revalorisations salariales (Séjour, Laforcade, Prime médecin etc...)

#### 2. Les éléments variables et les règles de compensation

- Les astreintes
- Le travail de dimanche et les jours fériés
- Le travail de nuit
- Les heures supplémentaires et complémentaires
- Les transferts (les séjours à l'extérieur)

#### 3. Les absences : règles conventionnelles et principe de maintien de salaire

- La maladie
- La maternité
- L'accident de travail

#### 4. Les congés conventionnels et les règles de valorisation

- Les congés payés
- Les congés d'ancienneté
- Les congés trimestriels
- Les congés pour événements familiaux

#### 5. Les autres aspects

- Le rappel des taux de cotisations légaux
- Les cotisations conventionnelles et contribution (retraite, prévoyance, mutuelle, FPC)
- Les avantages en nature
- Les frais professionnels

#### 6. Les modes de rupture de contrat de travail et les règles conventionnelles de calcul des indemnités

- La démission
- Le licenciement
- La retraite
- La rupture conventionnelle
- Le rappel des documents de fin de contrat à remettre au salarié



### Durée

1 jour

### Publics

- Responsables Ressources Humaines
- Gestionnaires paies
- Comptables et chefs comptables
- Personnel administratif

### Prérequis

- Connaissance de base en gestion de la paie

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence

Méthodes pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



### Objectifs et compétences visées

- Savoir appliquer les dispositions réglementaires relatives à la rémunération des travailleurs handicapés
- Connaître ses obligations en tant qu'employeurs
- Savoir élaborer les bulletins de rémunération et améliorer leurs techniques d'élaboration



### Contenu de la formation

#### L'ESAT

- Définition d'un ESAT
- Conditions requises pour travailler en ESAT
- Statut du travailleur handicapé en ESAT

#### Détermination de la rémunération garantie

- Rémunération directe
- Aide au poste

#### Gestion des absences

- Traitement des congés payés
- Traitement des absences pour maladie, AT, maternité etc. y compris les temps partiels thérapeutiques
- Traitement des autres absences (événements familiaux, non rémunérées etc.)

#### Etablissement du bulletin de paie en passant du "brut" au "net à payer"

- Calcul des charges sociales et fiscales

#### Gestion de la sortie d'un TH de l'ESAT

- Intégration au milieu ordinaire de travail
- Mise à disposition (temps de travail, travail dominical ou jour férié)
- Rupture et suspension du contrat (notification sortie en attente de la décision MDPH)
- Documents de fin contrat

#### Bordereau d'aide au poste

#### Détermination de la rémunération et la base de cotisations des TH en EA



### Durée

1 jour

### Publics

- Secrétariat général
- Directeurs d'établissement
- Directeurs administratifs et financiers
- Trésoriers et comptables

### Prérequis

- Compréhension des documents comptables
- Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

Les organismes gestionnaires à but non lucratif sont a priori exonérés de tout impôt. Cependant, certaines actions ou activités peuvent être assujetties à des impôts et taxes, au même titre qu'une entreprise.

Vous souhaitez mieux connaître les règles fiscales auxquelles sont confrontés les organismes gestionnaires et maîtriser leurs relations avec l'administration fiscale.



### Objectifs et compétences visées

- Identifier les différents mécanismes fiscaux des structures à but non lucratif
- Déterminer le régime fiscal d'une association et ses conséquences
- Gérer les particularités fiscales de certaines activités ESSMS (ESAT, Entreprises insertions...)



### Contenu de la formation

#### Présentation générale

##### 1. La non lucrativité des associations

- La gestion désintéressée de l'OSBL
- Le caractère non concurrentiel de l'OSBL

##### 2. Opérations particulières au secteur ESSMS

- La livraison à soi-même
- Particularité fiscale des ESAT
- Le fichier des écritures comptables

##### 3. Points de vigilance

- La mise à disposition du personnel
- Les reçus fiscaux : quel contrôle de l'administration ?

##### 4. la notion d'intérêt général

##### 5. La sectorisation, filialisation des activités lucratives

- La franchise de base
- La sectorisation
- La filialisation
- La TVA

# FORMATION 2025

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# FISCALITÉ DES ESAT

## TVA et taxe sur les salaires

### Durée

1 jour

### Publics

- Directeurs financiers
- Responsables comptables, financiers
- Comptables

### Prérequis

- Compréhension des documents comptables
- Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

[formation@jegardcreatis.com](mailto:formation@jegardcreatis.com)

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande

Les organismes gestionnaires à but non lucratif peuvent opter pour le paiement de la TVA pour les ESAT qu'ils gèrent et éventuellement pour les EA.

Ce stage vous permet de connaître la réglementation fiscale applicable pour l'option à la TVA et appréhender toutes les conséquences en matière de droit à déduction ainsi que de taxe sur les salaires.



### Objectifs et compétences visées

- Prendre en compte les aspects fiscaux dans la stratégie de l'association gestionnaire d'ESMS
- Connaître les possibilités et les conséquences de l'option à la TVA pour les établissements du secteur du travail protégé.
- Savoir calculer la TVA et la taxe sur les salaires



### Contenu de la formation

- Règles générales des organismes sans but lucratif
- Possibilité d'option à TVA offerte aux ESAT
- ESAT ayant opté pour la TVA
- Règles d'assujettissement et d'exonération à la TVA
  - Coefficient d'assujettissement
  - Coefficient de taxation
  - Coefficient d'admission
- Positions antérieures de l'Administration
- Prospectives
- Taxe sur les salaires
- Quelques aspects pratiques
- Les régularisations
- Traitement des réclamations
- Actualité en matière de taxe sur les salaires
- Option à la TVA
- Particularités des Entreprises Adaptées (EA)

Nous sommes également à votre écoute pour vous proposer des formations sur mesure, afin de répondre au plus près de vos besoins.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse : [formation@jegardcreatis.com](mailto:formation@jegardcreatis.com)

## Une équipe de formateurs à votre service



**François Jegard**



**Franck Naccache**



**Cécile Le Bagousse**



**Catherine Sage**



**Patrick Lagueyrie**



**Arnaud Vinsonneau**



**Alexandre Marques**



**Jeanne Picard**



**Eulodie Niassoussa**



**Thibault David**



**Lucas Basto**



**Jégard**  
**Créatis** **C**

**#Facilitateurs de Solutions**

Pour plus d'informations :



[n.martin@jegardcreatis.com](mailto:n.martin@jegardcreatis.com)



**+33 1 87 75 02 00**



**[formation@jegardcreatis.com](mailto:formation@jegardcreatis.com)**



**[www.jegardcreatis.com](http://www.jegardcreatis.com)**



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :  
ACTIONS DE FORMATION